



C//0312026

ARRETE MUNICIPAL N° 07/2026
portant réglementation temporaire de la circulation et du stationnement

Le Maire de la commune de Dingsheim,

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des collectivités territoriales
VU le Code Général des Collectivités Territoriale et ses articles L2212-1 ; L2212-2, L2213-1 et suivants
VU le code de la route notamment l'article L411-1 et R411-1 et suivants,
VU la réglementation en vigueur et l'instruction interministérielle sur la signalisation routière
VU la demande formulée en date du 08 janvier 2026 par la société Gettec Bâtiment;

Considérant les travaux de sondage et de diagnostic sur les ouvrages du pont situé rue du Stade en allant vers Griesheim,

Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures propres à assurer à la fois la sécurité des usagers sur le domaine public et des intervenants de l'entreprise tout en permettant le bon déroulement des travaux ;

A R R E T E :**Article 1^{er} : Autorisation**

L'entreprise Gettec Bâtiment **et EGH Travaux** sont autorisés à intervenir sur domaine public pour réaliser des travaux de sondage et de diagnostic sur le Pont situé rue du Stade à Dingsheim, à compter du 23 février 2026, pour une durée d'une 1 semaine, soit jusqu'au 27/02/2026.

Article 2^{ème} : Circulation et stationnement

La circulation sera interdite rue du Stade (à partir de l'intersection rue Kobler et rue du Stade au niveau du stade de football) selon croquis au verso, **à tous les véhicules**, sauf riverains et services de secours, afin de permettre le bon déroulement des travaux.

- ☛ Une déviation sera mise en place via la rue Kobler, puis la rue Principale pour se rendre à Griesheim.

Le stationnement sera interdit au droit de la zone des travaux pendant toute la durée de l'intervention.

Article 3^{ème} : Signalisation

Les entreprises Gettec Bâtiment **et EGH Travaux**, responsables des travaux, seront chargées de la mise en place, de l'entretien et de la surveillance de la signalisation réglementaire, conforme aux dispositions de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière.

L'entreprise est rendue attentive au fait que les travaux se situent à proximité du périscolaire.

Article 4^{ème} : Publication et affichage

Le présent arrêté sera publié et affiché dans les tableaux de la commune.

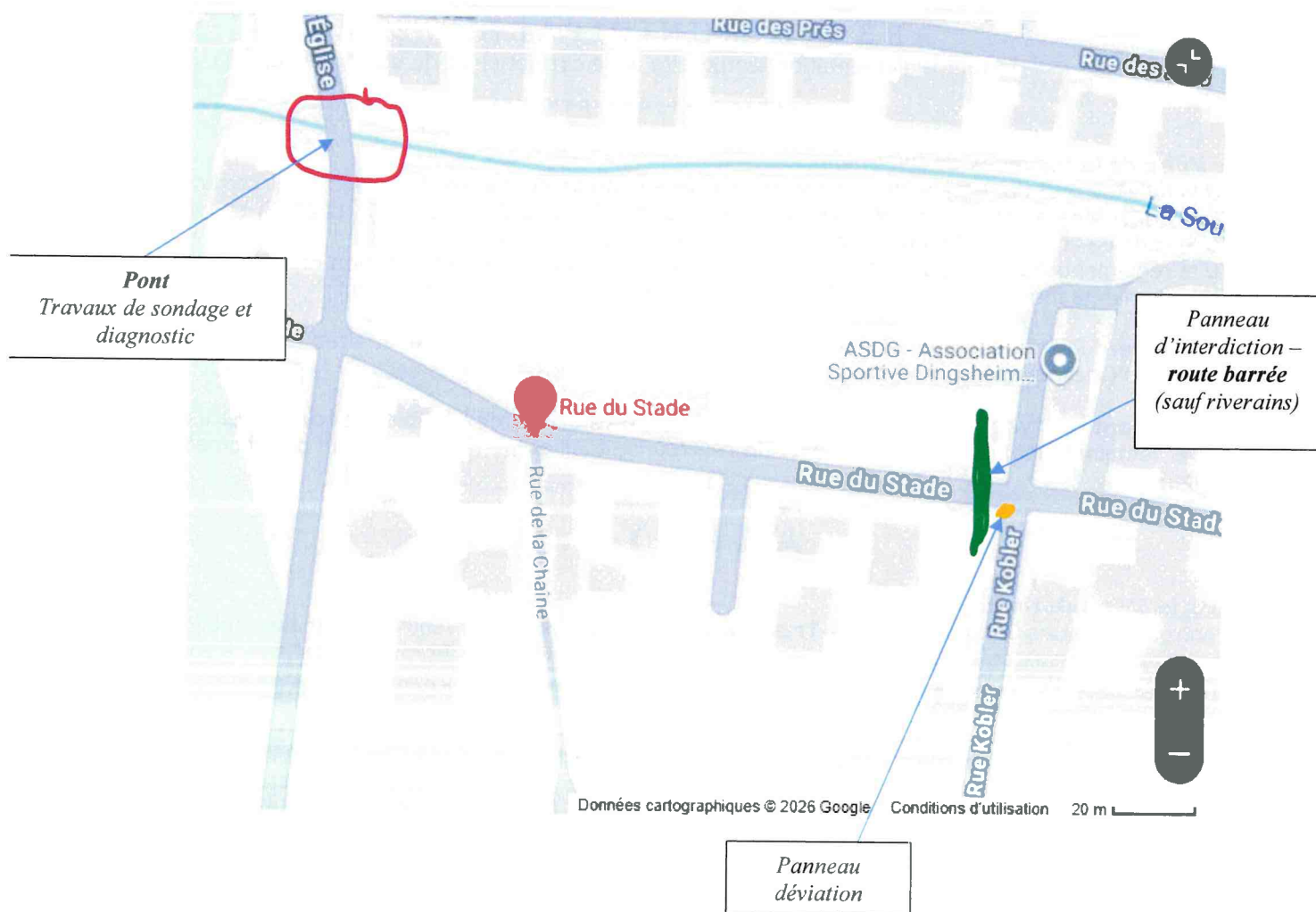
Article 5^{ème} : Ampliation du présent arrêté sera adressé à :

- A l'entreprise Gettec Bâtiment et EGH Travaux
- La Brigade de Gendarmerie de Truchtersheim
- Le SIS et la section La Souffel

Fait à Dingsheim, le 11 février 2026

Le Maire : Gaston BURGER.





Re: Fwd: Griesheim / Dingsheim - Pont du Stade

1 message

Gettec-Bâtiment <contact@gettecbatiment.fr>

10 février 2026 à 11:31

À : Mairie DINGSHEIM <mairie@dingsheim.fr>

Cc : "Quentin MEYER (EGH-Travaux)" <quentin.meyer@egh-travaux.fr>, "Lionel Heinrich (EGH-Travaux)" <lionel.heinrich@egh-travaux.fr>, Mairie de Griesheim-sur-Souffel <secretariat@griesheim-sur-souffel.fr>

Bonjour,

La réunion d'ouverture de chantier aura lieu sur site avec l'entreprise EGH le 23/02/26 à 8h00. Les travaux de sondage démarreront le 24/02/26, fin prévue le 27/02/26 au plus tard.

L'arrêté de circulation doit donc courir du 23/02/26 à 7h30 au 27/02/26 à 18h00.

Bien cordialement,

Philippe van Dyk



Groupe d'études techniques
4, rue Poincaré - 67800 Bischheim
Tél. 03 88 33 40 93 - Fax: 03 88 83 76 26
E-mail: contact@gettecbatiment.fr

Le 09/02/2026 à 19:26, Mairie DINGSHEIM a écrit :

Bonjour,

Dans le cadre de vos futurs travaux sur Dingsheim, je vous remercie de bien vouloir m'indiquer les dates précises retenues pour votre intervention, afin que je puisse rédiger l'arrêté de circulation correspondant.

Vous en remerciant par avance,

Cordialement,

Virginie ADLOFF

Secrétaire Générale de Mairie



Mairie
de

DINGSHEIM



7 Place de la Mairie

67370 DINGSHEIM



03 88 56 21 32



www.dingsheim.fr

Horaires d'ouverture**au public :****Lundi : 14h à 19h****Mardi : Fermé****Mercredi : 9h à 12h****Jeudi : Fermé****Vendredi : 9h à 12h**